

MM. Magloire Destroismaisons,
Philéas Roy,
Joseph Jobin,
Adélard Gagnon,
François Pelletier,
Émile Poirier,
Jean-Baptiste Derome,
Adjutor Faucher,
Wilfrid Carrier,
Philéas Turcotte,
Ulric Brunet,
Ludger Dumais,
Arthur Vincent,

et la réadmission de M. Edmond Marcoux.

Tous ces Messieurs sont reçus membres de la société.

Ont été exclus pendant l'année, en vertu du 1^{er} article du N^o 15 des règles, MM. J.-B. Dupuis, Théodule Giguère, Cyprien Jean et Condé Nadeau.

M. Condé Nadeau a été réadmis par S. É. le Président.

Le trésorier lit le résumé des comptes comme suit :

RECETTES

Contributions des membres.....	\$ 3,074 60
Arrérages perçus	121 83
Donné par Mgr Marois.....	1,100 00
Legs de feu M. F.-X. Tessier.....	100 00
Remboursé par les RR. PP. Oblats de Winnipeg.....	2,000 00
Remboursé par la fabrique de Laval.....	150 00
Intérêt à la Caisse d'économie.....	52 11
Intérêt sur dépôt à la Banque Nationale	39 17
Intérêt sur fonds placés... ..	684 57
En mains au dernier bureau.....	74 18
Dépôt à la Caisse d'économie au dernier bureau.....	2,300 58
	<hr/>
	\$9,697 04